

Initiatives protectrices

★ Source : Ministère de la transformation et de la FP

Comment permettre aux agents publics de prendre la parole ?

Le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques a lancé en juin 2023 **une consultation en ligne auprès des agents des 3 versants de la Fonction publique afin qu'ils puissent s'exprimer sur leurs conditions de travail**. Transformation managériale, aménagement du temps de travail, égalité professionnelle, logement... Les agents pourront donner leur avis sur six engagements pour améliorer la qualité de vie au travail.

“En tant que premier employeur de France, la Fonction publique doit être innovante et proposer des pratiques managériales qui associent étroitement les agents. (...) Leurs contributions seront précieuses pour nous aider à agir là où ils attendent les améliorations les plus concrètes”, a déclaré Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

Ces contributions viendront alimenter la mise en œuvre des 6 promesses employeurs du programme Fonction Publique +. Elles seront déclinées afin de s'adapter à la réalité et à la diversité des besoins. Pour rendre les engagements concrets, les managers et les collectifs de travail définiront des plans d'action en cohérence avec les enjeux des équipes qu'ils dirigent. La consultation fera l'objet d'une restitution à l'automne 2023.